

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Demeulenaere Isabelle ;Schoemans Daniel ;Sterkendries Nele (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement a pour objectif de consolider et de développer plus avant le premier degré du niveau intermédiaire et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau intermédiaire premier degré (LNEER1230 - niveau B1 du CECRL pour les aptitudes de compréhension à l'audition et à la lecture, niveau B1- pour l'expression orale et niveau A2 pour l'expression écrite). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>1 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des textes factuels directs et non complexes sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études. <i>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p><b>Compréhension à l'audition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuelle</li> </ul> <p>2 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard et clairement articulée et la présentation directe et simple.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactive</li> </ul> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre les points essentiels d'une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études. <i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p><b>Expression orale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Individuelle</li> </ul> <p>3 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de faire une courte présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études et d'exprimer son point de vue sur un sujet d'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactive</li> </ul> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation soutenue avec des locuteurs natifs soit possible à condition que le sujet en soit familier ou relatif au domaine d'études. <i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p><b>Expression écrite</b></p> <p>4 A la fin de cette UE l'étudiant est capable d'écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé. <i>Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p><b>Code</b></p> <p>5<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation et élargissement du vocabulaire de base</li> </ul></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones).</li> </ul> <p><b>Culture</b></p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><b>La présence aux cours de langues est requise.</b> Le titulaire du cours peut, en vertu de l'<b>article 72</b> du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été <b>absent à 2 cours sans fournir de motif justifié</b> pour ses absences.</p> <p>Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation continue /6</li> <li>• Examen écrit /8</li> <li>• Examen oral /6</li> </ul> <p><b>Evaluation continue:</b></p> <p>durant le quadrimestre, les étudiants seront amenés à réaliser plusieurs tâches.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Individuellement: Présentation d'un sujet d'actualité + exercice interactif en petit groupe: 1/20</li> <li>- Par groupe de 2: Synthèse et critique d'un podcast ou d'une vidéo de 'Universiteit van Vlaanderen' réalisée sous forme de présentation + exercice interactif: 2/20</li> <li>- Par groupe de 2: Interview en néerlandais d'un professionnel de la communication: 2/20</li> <li>- Tests réguliers de vocabulaire et de grammaire (2 tests portant chacun sur 0,5 point): 1/20</li> </ul> <p><b>Examen final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>examen écrit</b> en session portant sur le vocabulaire, quelques points de grammaire, l'expression écrite, la compréhension à la lecture et la compréhension à l'audition : 8/20</li> <li>- <b>examen oral</b> individuel en semaine 14 portant sur un article d'actualité préparé par l'étudiant ainsi que sur les thèmes abordés au cours (questions ouvertes) : 6/20</li> </ul> <p><b>Session d'août/septembre</b></p> <p>Lors de la <b>session d'août</b>, l'étudiant-e est tenu-e de re-présenter l'examen écrit (<b>/8</b>) ainsi que l'examen oral (<b>/6</b>). La note de l'évaluation continue (<b>/6</b>) sera maintenue si cela est à l'avantage de l'étudiant dans le calcul de sa note finale. Dans le cas contraire, l'examen écrit vaut pour 14 points. L'étudiant-e qui n'aurait pas réalisé les tâches d'évaluation permanente devra réaliser ces tâches en août, à l'exception des tests de vocabulaire qui ne seront pas réorganisés (<b>/5</b>).</p> <p><u>! En fonction de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'évaluation soient modifiées. Les étudiants en seront avertis dans les meilleurs délais.</u></p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p><b>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel.</b></p> <p><u>! En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'enseignement soient modifiées. Les étudiants en seront avertis dans les meilleurs délais.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes de maximum 25 étudiants.</li> <li>• Pratique interactive de la langue sur base de matériel actuel et authentique.</li> <li>• Les 4 aptitudes seront exercées pendant le cours (lire, écouter, parler, écrire)</li> <li>• Renforcement du code (vocabulaire, grammaire)</li> <li>• Les étudiants seront amenés à réaliser des tâches en autonomie et à les présenter devant la classe ou en petits groupes.</li> </ul>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques au domaine d'études,</li> <li>• revoir et mettre en pratique certains points de grammaire spécifiques du néerlandais,</li> <li>• exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition de textes authentiques) et productives (expression orale et production écrite)</li> <li>• une introduction à la culture médiatique néerlandophone.</li> </ul>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>LNEER1333 - Nederlands voor communicatiewetenschappen  <a href="https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=3012">https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=3012</a></p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Syllabus du cours : LNEER1333 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau - Vervolg op deel 1</li> <li>• Moodle (plate-forme e-learning)</li> <li>• matériel de révision en autodidacte</li> </ul>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3	LNEER1230	